

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mars à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 20 mars 2026.

Nombre de membres en exercice : 27 ; Nombre de présents : 20 ; Nombre de votants : 27

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA - M. JAFFRES - Mme CAUQUIL - Mme ESPIÉ - M. CHAULET - Mme FAUCHÉ - M. GEYRES - Mme PUJO - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - M. GHION - Mme COUDERC - M. BACHELLERIE - M. GARROUSSIA - M. LAVIGNE - Mme MARIE - Mme GHIO - M. RIVIERE.

Excusés donnant pouvoir :

M. CAVALIERE à Mme BRANA  
Mme CAZES à M. GARROUSSIA  
Mme CONNEFROY à Mme CAUQUIL  
M. PAGE à M. GUICHARD  
Mme ROSINA à M. CAMAZZOLA  
M. FAURE à Mme GHIO  
Mme LALANNE à Mme MARIE

Le conseil municipal a désigné pour secrétaire Mme Sophie CAUQUIL.

**Objet : Désignation d'un correspondant défense**

Madame le Maire informe que, conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, il convient de désigner un correspondant défense au sein du Conseil municipal.

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la Défense, les Elus et les concitoyens.

Ce correspondant défense sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne ou le recensement.

**Après en avoir délibéré, à la majorité de 22 voix pour et 5 abstentions, le Conseil municipal décide :**

- De désigner Mme Chantal GOULU-MARTINAT

Publié le 02/04/2026  
En Préfecture 02/04/2026

**Pour extrait certifié conforme,**

Le 26 mars 2026

Madame le Maire,  
**Barbara NETO**

